

DUT Génie électrique et informatique industrielle

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- > DUT
- > DUT en alternance

Présentation



Technicien supérieur polyvalent, le titulaire du DUT peut travailler dans la conception, la production, le contrôle ou la maintenance dans de multiples secteurs : production, distribution et transport de l'énergie, réalisation de matériels électriques et électroniques, agroalimentaire, mécanique, transports électriques (vélo, voiture, tram, train, ...), avionique, systèmes embarqués (robotique, drones), télécommunications, santé...

L'objectif est de former des techniciens supérieurs capables d'exercer leur activité dans des domaines liés à la conception, la fabrication et la maintenance de systèmes électriques, d'ensembles électroniques et de systèmes automatisés.

Certifications possibles

Admission

- Pour s'inscrire en DUT, suivre la procédure <https://www.parcoursup.fr>. Dans ce dossier seront étudiées vos notes de 1re et de terminale ainsi que les appréciations de vos enseignants. Vous devrez également fournir un projet formation, une fiche Avenir. Chaque candidature sera examinée par une commission

- Mi-mai 2020 : consulter les propositions d'admission sur la plateforme <https://parcoursup.fr>. Répondre dans les délais indiqués par la plateforme. *Attention : procédure suspendue pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat*

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Candidature en DUT 2020-2021 - Saisie de vos candidatures sur le portail www.parcoursup.fr du 22 janvier au 12 mars 2020

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et devoirs surveillés

Poursuite d'études

85% des étudiants du département poursuivent leurs études (licence professionnelle, 3e année de licence, école d'ingénieurs). Après l'obtention du DUT, les étudiants peuvent suivre des formations complémentaires en écoles d'ingénieurs, licences classiques ou licences professionnelles, masters. L'IUT 1 de Grenoble propose 3 licences professionnelles dans le domaine du Génie électrique :

- [LP Métiers de l'électricité et de l'énergie - Parcours : Distribution électrique et automatismes: deux options : au service de l'industrie - au service du bâtiment et de l'environnement](#)
- [LP Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués Parcours 1 : Conception des systèmes embarqués - CSE](#)
[Parcours 2 : CEM des systèmes embarqués aéronautiques - CEM](#)
- [LP Métiers de l'électronique : Microélectronique, optronique](#)
[Parcours 1 : Microélectronique](#)
[Parcours 2 : Optronique](#)

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +2
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation en apprentissage, Formation initiale / continue, Contrat de professionnalisation
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

RAISON Bertrand
iut1.geii@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Département GEII

itut1.geii@univ-grenoble-alpes.fr